

- 4.8. Présenter les différents candidats retenus au Parti (à la base) ;
  - 4.9. Fixer un budget réaliste des opérations pour un accompagnement des candidats durant la période de la pré-campagne et de la campagne électorale proprement-dite ;
  - 4.10. Former et déployer les témoins dans les différents bureaux de vote pour collecter les PV des résultats de vote ;
  - 4.11. Planifier la mobilisation des membres du parti des circonscriptions pour assurer l'électorat ;
  - 4.12. Impliquer à chaque étape du processus électoral, la hiérarchie du parti en proposant des interventions, émissions, déclarations politiques, interview, pour se faire remarquer et permettre au parti de jouer un rôle important.
5. En ce qui concerne les animateurs, afin de garantir la réussite de la mission confiée à la centrale électorale de Bundu dia Mayala, après consultation et consensus avec l'Exécutif National du Parti, le Secrétaire Général a proposé et le Président national a nommé une équipe pour piloter cet organe technique.
  6. Sont nommés pour gérer et diriger la Commission ou la Centrale Électorale de Bundu dia Mayala : (1) Ingénieur Lola Kanda, (2) Mbuta Sakameso Diakazi et (3) Maître Minga Mikobi. Ingeta Ibobo Ibobo.

### **NE MUANDA NSEMI**

Chef politico-religieux

Président national de Bundu dia Mayala

Kinshasa, le 06 décembre 2023

**BDM**

**BUNDU DIA MAYALA**

**UN PARTI PANAFRICANISTE D'AVANT-GARDE**

**Arrêté Ministériel n°040/2015 du 30 Septembre 2015**

## **KONGO DIETO 4584**

Site: [mbutamassée.afrikblog.com](http://mbutamassée.afrikblog.com)  
[nsangu2019@gmail.com](mailto:nsangu2019@gmail.com)

### **LE MESSAGE DU GRAND MAITRE**

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme reconnaît la liberté de pensée et d'opinion, à toute personne, à tout Peuple.  
KIMVUKA KIA NTIMANSI 5 L'UNION DE NTIMANSI)  
MALONGI MA BUNDU DIA KONGO  
LES ENSEIGNEMENTS DE L'UNION MYSTIQUE KONGO  
L'UNION MYSTIQUE KONGO

## **LA CENTRALE ELECTORALE DE BUNDU DIA MAYALA**

1. La Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) avait été mise en place par les deux chambres du Parlement et promulguée par le Président de la République, Chef de l'État, et ainsi le processus électoral est en cours. Ce processus va aboutir à l'organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales. Depuis le 24 décembre 2022, l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs avait été lancée et se poursuit pour attribuer aux futurs électeurs et candidats leur carte d'électeur.
2. C'est pourquoi dans mon bulletin « Kongo dieto n°4582 » j'ai demandé à la population congolaise en général et celle du Kongo Central en particulier de s'enrôler massivement. Car cette fois-ci, le peuple doit voter des vrais patriotes et nationalistes à tous les niveaux pour défendre la terre de nos ancêtres menacée dans tous les coins du pays et particulièrement au Kongo central où des villages entiers, des rivières et même des cimetières sont achetés au détriment des populations paysannes qui pourtant ne vivent que de l'agriculture et de la pêche.
3. Dans le souci de garantir la réussite et assurer une victoire écrasante du Parti Politique Bundu dia Mayala dans notre participa-

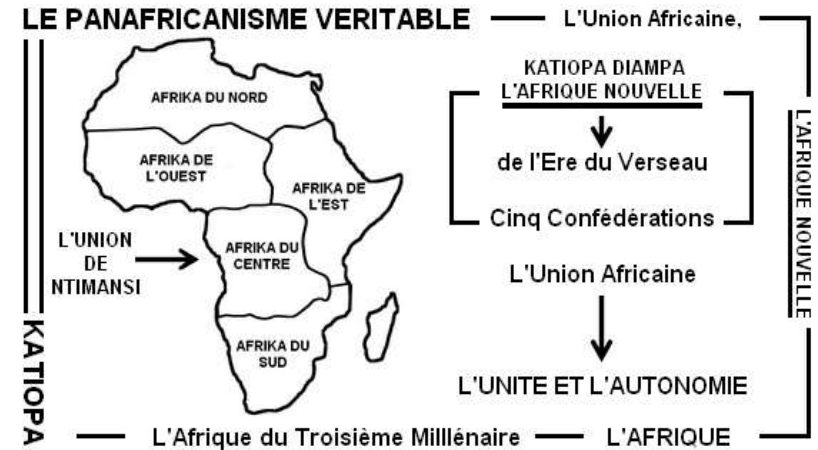
tion à ce processus électoral, il a été jugé nécessaire et impérieux comme le recommande d'ailleurs notre Règlement Intérieur, de mettre en place un organe technique circonstancielle dénommée « **CENTRALE ELECTORALE** de Bundu dia Mayala ».

4. Voici la mission confiée à notre centrale électorale de Bundu dia Mayala :

- 4.1. Réunir tous les textes légaux et réglementaires en rapport avec les élections au niveau du pays et en avoir une nette maîtrise pour des orientations juridiques idoines ;
- 4.2. Suivre tous les programmes et processus que publie la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) et servir de liaison avec cette entité (CENI) ;
- 4.3. Communiquer, former et informer les membres à tous les niveaux sur les conditions fixées par la CENI, le seuil de recevabilité des candidatures et d'éligibilité de la loi électorale, ainsi que l'évolution du processus électoral dans son ensemble ;
- 4.4. Examiner la cartographie nationale en ayant des données réelles des chiffres et des sièges sur chaque circonscription électorale. En même temps élaborer la cartographie électorale du Parti en fonction de son implantation sur l'étendue nationale ;
- 4.5. Avec le concours des autres organes du Parti à tous les niveaux, élaborer et rendre public un criterium interne pour les candidats ambitieux du Parti ;
- 4.6. Réceptionner les candidatures (pour les candidats et leurs suppléants), étudier et censurer selon le criterium légal de la CENI et interne du Parti, les dossiers de chaque candidat afin d'établir une liste définitive des potentiels candidats du parti à différents niveaux.
- 4.7. Accompagner le Secrétaire Général au dépôt de la liste définitive des candidats à la CENI et en assurer le suivi en cas de contentieux ;

**NB** : Les candidatures seront proposées par des entités à la base et suivront les échelons pour parvenir à la centrale électorale via les Présidents provinciaux;

## L'UNION AFRICAINE



Une ancienne prophétie des Mages Fondateurs du Royaume du Kongo dit ceci :

- Mu ntandu kia Kinatimasa, Katiopa dina vutuka kituka Tanu, kansi Ntimansi yina kala Tatu dina buta kumi na zole.
- A l'Ere du Verseau, l'Afrique redeviendra Cinq, tandis que l'Afrique Centrale sera Trois, qui donnera naissance au Douze.